SKIDOO INSECTICIDE INSTITUTIONNEL

National Fire Protection Association (NFPA)

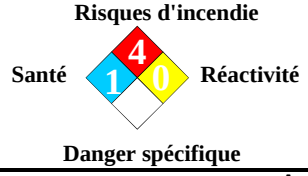

Hazardous Material Information System (HMIS)

Santé	1
Risques d'incendie	4
Réactivité	0

Vêtements de protection Aucun requis

Apparence Opaque Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit SKIDOO INSECTICIDE INSTITUTIONNEL

Utilisation du produit Industriel/Institutionnel: Insecticide.

FTSS# 126150003

Siège social aux É.U.
Drackett Professional
A Division of
S.C. Johnson Commercial Markets, Inc.
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249

Code 92216

PMS# Non disponible.

Date de validation 6/4/2003

Date d'impression 6/4/2003

Remplace Aucune validation antérieure.

En cas d'urgence (800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Resméthrine	10453-86-8	0.2	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1244 mg/kg [Rat].
d/trans-alléthrine	584-79-2	0.4	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 685 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 11332 mg/kg [Lapin].
Propane	74-98-6	1-5	TWA: 1800 (mg/m^3) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 4508 (mg/m^3) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Butane	106-97-8	10-30	TWA: 1900 (mg/m^3) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 1900 (mg/m^3) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Peut irriter modérément la peau.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

SKIDOO INSECTICIDE INSTITUTIONNEL

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Tenir la paupière ouverte et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer les yeux. Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison
Contact avec la peau	Se rincer la peau immédiatement à eau abondante pendant 15 à 20 minutes. Appeler un médecin ou le centre anti-poison.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	< 0°C (propulseur).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou de la distance la plus éloignée possible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Risques pour l'environnement :Ce pesticide est très toxique pour les poissons. Pour les usages terrestres, ne pas l'appliquer directement aux surfaces d'eau, ni aux terrains où il y a des eaux de surface ni aux zones intertidales au-dessous de la laisse de haute mer.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Retirer ou couvrir les denrées alimentaires non protégées, les appareils électroménagers et les ustensiles alimentaires. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis

Suite à la page suivante

SKIDOO INSECTICIDE INSTITUTIONNEL

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Léger.
Couleur	Opaque
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	0.79
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Supérieure à 20000 mg/kg
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les réglements fédéraux, provinciaux, locaux. Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoie S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Butane
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Butane, Propane
CERCLA : Substances dangereuses.: Propane

état New Jersey: Solvant de Stoddard, Butane, Propane
Massachussetts - Liste des déversements: Butane, Propane
Massachusetts RTK: Solvant de Stoddard, Butane, Propane
Pennsylvanie RTK: Solvant de Stoddard, Butane, Propane

Suite à la page suivante

Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie comme étant une cause du cancer, de malformations congénitales ou de troubles reproductrices. (Resmethrin)

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 10900-63-70627

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Retirer ou couvrir les tarrariums, les aquariums et les cages et couper l'alimentation des pompes d'aguariums avant vaporisation.

Version 1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.